

THUIN

La Saint-Feuillen en force à la Saint-Roch

La marche Saint-Roch accueille chaque année une autre marche reconnue par l'Unesco. Cette année, c'est le tour de la Saint-Feuillen.

C'est une antique tradition, le comité Saint-Roch invite, à sa marche du troisième dimanche de mai, des sociétés étrangères. Elles apportent un élément de diversité parmi les compagnies chères aux Thudiens. Pour célébrer la reconnaissance des marches folkloriques par l'Unesco, le comité Saint-Roch a décidé d'inviter, non

plus des sociétés, mais bien les marches sœurs, elles aussi reconnues. Après Ham-sur-Heure et Gerpinnes, voici le tour de la marche Saint-Feuillen de Fosses-la-Ville.

Ce samedi, dans la salle du Rapido, centre névralgique thudinien, le comité Saint-Roch, présidé par Gérard Vanadenhoven, recevait deux délégués de Fosses :



Le comité Saint-Roch a accueilli la délégation de Fosses.

Benoît Collard, secrétaire de la marche Saint-Feuillen, et Hugues Dreze, adjudant-major. Ce dernier a participé aux discussions et à la préparation du dossier de demande de reconnaissance. La marche Saint-Feuillen est une marche septennale, organisée donc tous les 7 ans, c'est le cas en 2019. Ce qui facilite la participation à Thuin.

Ces rencontres renforcent les liens entre les Marches et les relations personnelles amicales entre leurs organisateurs. C'est aussi l'occasion d'une ouverture dans un climat de réelle convivialité.

Des liens anciens existent entre les deux cités de marcheur. Benoît Collard cite un de ces arrière-grands-pères qui a participé à la Saint-Roch, en 1901, dans le groupe des Congolais de Fosses.

Une marche de près d'un millénaire

En 2019, la marche septennale aura lieu le 29 septembre avec des événements préparatoires dès le mois de mai. Elle rassemble plus de 3 000 marcheurs escortant le buste et la châsse de Saint-Feuillen. Elle est attestée en 1635 mais remonterait à près d'un millénaire.

P. Djn.

« On ne pestèle pas, on marche vraiment »

Pour vous qui en êtes les représentants, quelle sera la participation de la Saint-Feuillen à Thuin ?

Entre cent et cent cinquante marcheurs des sept compagnies de Fosses Centre sous l'autorité de l'adjudant-major Hugues Dreze.

La venue à Thuin suscite-t-elle de l'engouement ?

Les compagnies vivent différemment les sept ans qui séparent les marches. Certaines restent très acti-

ves, d'autres tombent un peu en léthargie. Certaines possèdent, d'autres louent les uniformes, cela a ses incidences. On aime marcher à Thuin car c'est une marche où « on ne pestèle pas, on marche vraiment ».

Comme chez nous, la rentrée est belle et donne lieu à des feux de file. Des repères nous sont communs : nous avons aussi une place du Chapitre, une chapelle Saint-Roch.

On connaît le débat à Fosses :

Alexandra Collin peut-elle succéder à son papa comme tambour-major ? Une prestation à Thuin, extra muros donc, lui permettrait-elle d'exercer ce rôle ?

La question ne se pose pas car une seule batterie accompagnera notre marche à Thuin. Par une sorte de tour de rôle, cela revient à la batterie des Grenadiers. Ce ne sera pas celle des Zouaves dont fait partie Alexandra. Nous sommes sereins par rapport à cette question et renvoyons au vote de l'État-Major qui regroupe les nonante

officiers de la marche. Avec le temps, ce vote évoluera sans doute. Il faut savoir prendre le temps.

Comment la reconnaissance par l'Unesco se manifeste-t-elle à Fosses ?

C'est la première fois que nous marchons depuis la reconnaissance qui est venue en 2012, année de la marche mais après que celle-ci se soit déroulée. Nous n'avons rien prévu de particulier à cette occasion. ■

P. Djn.